



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE  
VILLE DE NORMANDIN

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU BUDGET 2019**

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je donne avis que les prévisions budgétaires des activités financières et des activités d'investissements de l'année 2019 seront déposées au cours de la séance extraordinaire qui sera tenue le 10 décembre 2018, à 19 h, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

DONNÉ À NORMANDIN CE 28<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2018.

Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Lyne Groleau, directrice générale et greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 28 novembre 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.

Lyne Groleau